TAPIS ROUGE

Du poids dans la balance

PAR ÉLISABETH BADINTER

"Eloge de l'irrévérence" réunit les plaidoiries de Richard Malka et Georges Kiejman lors du procès de "Charlie Hebdo" en 2008 pour la publication des caricatures de Mahomet.

l y a quelques procès qui ont leur place dans l'histoire. Celui que des associations islamistes et la Mosquée de Paris ont intenté à Philippe Val, alors directeur de publication de Charlie, est de ceux-là. Chacun se souvient des caricatures de Mahomet publiées en 2005 par le quotidien danois Jyllands-Posten. Elles provoquèrent de violentes manifestations, tant au Danemark que plus tard en Afrique et en Asie. Il y eut des morts.

Quelques mois plus tard, la Ligue arabe et l'Organisation de la conférence islamique annoncèrent qu'elles allaient saisir l'ONU pour: qu'elle adopte une résolution interdisant les atteintes aux religions. Autrement dit, le rétablissement du délit de blasphème, et ce, dans le monde entier. La réaction en Europe est immédiate : de nombreux journaux, en signe de solidarité avec la publication danoise, mais aussi pour défendre coûte que coûte la liberté d'expression si chèrement acquise au cours de l'histoire, décident de publier à leur tour les caricatures incriminées. Charlie, défenseur acharné de la laïcité, antiraciste jusqu'au bout de la plume et des crayons, est partie prenante.

Mystérieusement, c'est lui seul en Europe qui va être poursuivi par les tenants du délit de blasphème, alors qu'il n'est ni le plus connu ni le plus puissant des médias européens. Les avocats de l'islamisme intégriste veulent un coupable pour intimider tous les autres et inscrire ce délit dans la loi du pays qui s'est tant battu depuis des siècles pour la liberté d'expression. La France, pays



GEORGES
KIEJMAN
(À G.) ET
RICHARD
MALKA (À D.)
ont vaillamment
défendu Philippe
Val, alors directeur
de la publication
de Charlie Hebdo.
Ci-contre, à Paris,
le 23 janvier 2008.

laïque, qui de surcroît compte le plus grand nombre de citoyens musulmans en Europe, est le lieu idéal pour intenter le procès et le petit *Charlie* est la cible la plus vulnérable, donc la meilleure.

Pour la liberté d'expression

L'enjeu était considérable, parce que, à travers Charlie, c'était toute la presse libre qui était visée, comme en témoigna la présence nombreuse des médias étrangers au procès. On avait beau savoir la 17° chambre du tribunal de Paris pointilleuse sur la question de la liberté d'expression, encore fallait-il que les avocats fussent à la hauteur du risque encouru. Ce sont deux des plus grands spécialistes de la liberté de la presse, Richard Malka et son mentor Georges Kiejman, qui s'y sont attelés, en se partageant la tâche. Au premier, l'histoire du procès; au second, le droit. Mais rien n'est jamais gagné d'avance. Il y a des procès que l'on croit imperdables et qui sont perdus, et des procès qu'on pense perdus d'avance qui sont gagnés à la surprise générale. Tout dépend d'impondérables, de situations imprévisibles et de l'atmosphère générale des débats – ici fort tendue –, mais aussi du travail, du talent et de la conviction des avocats. Dans le cas qui nous occupe, juges et avocats ont fait front commun pour que la liberté d'expression et la critique des religions soient préservées.

Eloge de l'irrévérence est la publication des plaidoiries des deux avocats de la défense qui ont mis tout leur poids dans la balance...

On ne dira jamais assez combien nous leur en sommes reconnaissants. ■

Éloge de l'irrévérence KIEJMAN MALKA

l'irrévérence. de Richard Malka et Georges Kiejman, Grasset, 144 p., 15,90 €.